



COMMUNE D'AIGLE

LA MUNICIPALITÉ

Communiqué de presse

L'exécutif aiglon nomme une chargée de communication

La Municipalité d'Aigle a nommé une chargée de communication en la personne de Corinne Moesching, consultante et journaliste indépendante. Elle entrera en fonction le 1er juillet 2008. La Municipalité marque ainsi sa volonté de dynamiser sa communication. Elle concrétise sa réponse à l'interpellation émise au niveau communal en 2007.

Les tâches en matière de communication se sont densifiées et deviennent de plus en plus lourdes pour l'exécutif aiglon. Ce dernier a pu mesurer la nécessité de professionnaliser ce domaine face à la complexité croissante des dossiers, notamment en termes de projets régionaux, d'urbanisme ou de politique des transports.

Par ailleurs, une interpellation déposée au Conseil communal l'an dernier a clairement émis le souhait que des solutions soient trouvées pour donner davantage de visibilité à l'information auprès de la population de la Commune.

En outre, une motion demandait pour sa part la création d'un journal communal. La Municipalité concrétise désormais la réponse faite à ces interventions en engageant une chargée de communication dès le 1er juillet prochain.

Elle a choisi de confier la tâche à Corinne Moesching, journaliste de formation. Celle-ci a obtenu son RP en 1992 et a exercé son activité à la rédaction de la Radio Suisse Romande à Lausanne jusqu'en 1999, notamment en animant les émissions Forum et Réflexe. Elle a ensuite collaboré comme journaliste indépendante pour divers titres de la presse romande, dont le magazine féminin Profil et le quotidien Le Temps. En tant que consultante, elle anime régulièrement des sessions de formation au CRPM (Centre romand de promotion du management) à Lausanne et auprès des administrations du canton de Berne et de la République et canton du Jura. Depuis 2003, elle a été responsable de la communication médias de l'EPER.

Engagée à temps partiel (40%), Corinne Moesching aura la charge de développer un concept global de communication et de publication, d'organiser les événements médias et d'appuyer la Municipalité dans la préparation des informations qu'elle destine aux habitantes et habitants de la Commune.

Frédéric Borloz, syndic, 079 204 43 30, syndic@aigle.ch
Corinne Moesching, 078 623 63 42, corinne.moesching@aigle.ch

Aigle, le 8 mai 2008

LA MUNICIPALITÉ